

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 DECEMBRE 2018 RESULTATS DES VOTES

L'an deux mille dix-huit et le 6 décembre 2018, à 19 h 00, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la salle des fêtes de Saint Jean de Soudain - 1, Place des anciens combattants sur la convocation et sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 30 novembre 2018

Présents : Jean ANDRE, Jean-Luc ANNEQUIN, Jean-Claude ARCHER, Frédéric BARBIER, André BEJUIT, Hélène BERTHET-BIZOT, François BOUCLY, Richard BRELET, Christophe BROCHARD, Frédéric CAPPE, Daniel CEZARD, Monique CHABERT, Thierry CLEYET-MAREL, Damien COCHARD, Raymond COQUET, Nour-Eddine DEGhia, Jean-François DELDICQUE, Claire DURAND, Vincent DURAND, Emmanuel EGLAINE, Marie-Christine FRACHON, Didier FREMY, Jean-Charles GALLET, Michel GALLICE, Jacques GARNIER, Benjamin GASTALDELLO, Marie-Agnès GONIN, Sébastien GUEUGNOT, André GUICHERD, Magali GUILLOT, Gilbert JOYE, Gilles LEHMANN, Frédéric LELONG, Roger MARCEL, Joëlle MARTIN, Laurent MICHEL, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET, Daniel RABATEL, Fabien RAJON (à partir de 21h56), Céline REVOL, Jean-Louis REYNAUD, Alain RICHIT, Pierre ROUSSET, Michel SERRANO, Véronique SEYCHELLES, Monique SOULIER, Thérèse TISSERAND, Marie-Agnès TOURNON, Julien VENTURA (départ à 21h06), Christian VIEUX-MELCHIOR, Daniel VITTE, Gérard VITTE.

Excusés ou absents :

Rémy RABATEL, Delphine GIRERD. Julien VENTURA (à partir de 21h06).
Christophe DUVERNE est remplacé par Damien COCHARD, Max GAUTHIER est remplacé par Gilles LEHMANN, Solange MASCLAU est remplacée par Frédéric CAPPE.

Pouvoirs :

Philippe BOYER donne pouvoir à Daniel RABATEL, Emmanuel LIMOUZIN donne pouvoir à Claire DURAND, Jean-Pierre LOVET donne pouvoir à Jean-Charles GALLET, Gérard MATHAN donne pouvoir à Jean-Claude ARCHER, Eric PHILIPPE donne pouvoir à Michel SERRANO, Jean-François PILLAUD-TIRARD donne pouvoir à Raymond COQUET, Fabien RAJON donne pouvoir à Marie-Agnès GONIN (jusqu'à son arrivée à 21h56), Yvonne RATEAU donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL.

A l'ordre du jour :

LECTURE DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Laurent MICHEL.

1. RESSOURCES

Finances

661-2018-279 Rapport d'Orientation Budgétaire 2019 - Adopté à la majorité absolue (60 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Un débat doit avoir lieu sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci. Il s'agit d'une étape essentielle de la procédure budgétaire de la Collectivité qui doit permettre d'informer les élus de la situation économique et financière de la collectivité afin d'éclairer leur choix lors du vote du budget primitif.

662-2018-280 Indemnité de conseil et de budget allouée au Receveur communautaire - Adopté à la majorité absolue (54 pour, 2 oppositions, 4 abstentions)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Monsieur Jean-Michel MARTIN-COCHER nommé Trésorier à La Tour du Pin le 1^{er} février 2010, a donné son accord pour fournir les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

A ce titre, il est proposé de lui allouer l'indemnité prévue au taux maximum de 75%.

663-2018-281 Création du Budget Annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - Adopté à la majorité absolue (60 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la prévention des risques inondation

Compte tenu de la nature industrielle et commerciale du SPANC, et de son financement par l'usager, le budget du service revêt le caractère d'un budget annexe du budget principal.

664-2018-282 Validation des attributions de compensation définitives 2018 - Adopté à la majorité absolue (51 pour, 3 oppositions, 6 abstentions)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations.

Il est nécessaire de prendre acte du montant des Attributions de Compensation définitives 2018 et d'approuver les montants définitifs des attributions de compensation versées aux Communes membres pour l'année 2018, suite au rapport de la CLECT.

665-2018-283 Présentation du rapport de la CLECT pour la médiathèque des Vals du Dauphiné à Pont de Beauvoisin - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il est nécessaire de prendre acte de la présentation du rapport de la CLECT pour la médiathèque des Vals du Dauphiné à Pont de Beauvoisin.

666-2018-284 Présentation du rapport de la CLECT pour la voirie communautaire - Adopté à la majorité absolue (45 pour, 9 oppositions, 6 abstentions)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il est nécessaire de prendre acte de la présentation du rapport de la CLECT pour la voirie communautaire.

667-2018-285 Présentation du rapport de la CLECT pour les feux tricolores - Adopté à la majorité absolue (60 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il est nécessaire de prendre acte de la présentation du rapport de la CLECT pour les feux tricolores.

668-2018-286 Présentation du rapport de la CLECT pour les parkings gare de Pont de Beauvoisin - Adopté à la majorité absolue (60 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il est nécessaire de prendre acte de la présentation du rapport de la CLECT pour les parkings gare à Pont de Beauvoisin.

669-2018-287 Versement d'une subvention du budget Principal au Budget annexe des Actions Economiques - Adopté à la majorité absolue (60 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il est proposé le versement d'une subvention d'un montant de 350 000 € du budget principal au budget annexe des Actions Economiques.

670-2018-288 Créances irrécouvrables et effacement de dettes du Budget général - Adopté à la majorité absolue (60 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Monsieur le Receveur a établi des états de créances des exercices antérieurs et des états d'effacement de dettes demeurées impayées pour un montant de 803,61 €, malgré les poursuites effectuées par la Trésorerie de La Tour du Pin.

671-2018-289 Créances irrécouvrables et effacement de dettes du Budget annexe de l'Eau et du Budget annexe de l'Assainissement - Adopté à la majorité absolue (58 pour, 1 opposition, 1 abstention)

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la prévention des risques inondation

Monsieur le Receveur a établi des états de créances des exercices antérieurs et des états d'effacement de dettes demeurées impayées pour un montant de 16 271,23 €, malgré les poursuites effectuées par la Trésorerie de La Tour du Pin.

672-2018-290 Tarification 2019 de l'eau potable et de l'assainissement pour le secteur « ex-Vallons de la Tour » - Adopté à la majorité absolue (60 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la prévention des risques inondation

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement doivent être révisés pour l'année 2019, suite aux investissements réalisés au cours de ces dernières années (station d'épuration, requalification des réseaux d'assainissement, ...) et en raison de l'absorption du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Bourbre (SMEAHB).

Administration générale

673-2018-291 Modification de la représentation de Saint Clair de la Tour au sein des Commissions communautaires - Adopté à la majorité absolue (60 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Il s'agit de nommer Madame Magali GRISEL pour la commission communautaire « Petite enfance, enfance, jeunesse et services au public » et Monsieur Jean-François DELDICQUE pour la Commission communautaire « Développement économique ».

674-2018-292 Modification des représentations au sein des différentes structures partenaires - Adopté à la majorité absolue (60 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Monsieur Jean-Claude PELISSE est remplacé par Gérard VITTE pour la CDAC (Commission d'Aménagement Commercial), Madame Thérèse TISSERAND devient titulaire et Monsieur Jean-Charles GALLET, suppléant pour le GIP (Groupement d'Intérêt Public du Fonds Départemental d'Investissements Agricoles et Agro-alimentaires).

Monsieur Jean-Claude PELISSE est remplacé par Madame Thérèse TISSERAND qui devient titulaire et Monsieur Jean-Charles GALLET, suppléant pour INI (Initiative Nord Isère).

Monsieur Jean-Claude PELISSE est remplacé par Jean-Charles GALLET pour représenter la Collectivité au sein de l'association OSEZ.

675-2018-293 Demande de subvention pour l'Amicale du Personnel des Vals du Dauphiné - Adopté à la majorité absolue (60 pour, 0 opposition, 0 abstention)
Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication
Il s'agit de valider l'octroi d'une subvention de 1 000 € à l'Amicale du personnel, pour l'année 2018.

Départ définitif de Julien VENTURA à 21h06 (le quorum est modifié)

Ressources Humaines

676-2018-294 Modification du tableau des effectifs - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)
Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication
Les Vals du Dauphiné intègre le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Haute Bourbre (SMEAHB) à partir du 1^{er} janvier 2019, et assume l'intégralité de la compétence Enfance, notamment sur l'ex-territoire des Vallons de la Tour à compter de cette même date. Il est donc nécessaire de créer les postes des agents transférés correspondants, dans les effectifs communautaires.

677-2018-295 Approbation du protocole d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail (ARTT) - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)
Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication
En fonction de leur collectivité d'origine, les aménagements du temps de travail préexistants, suite à la création des Vals du Dauphiné avaient été conservés. C'est pourquoi, ce nouveau protocole fixe les règles communes à l'ensemble des services de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné en matière d'organisation du temps de travail et poursuit les objectifs fixés.

2. SERVICES TECHNIQUES

Habitat

678-2018-296 Extension du dispositif transitoire d'aides à la construction et à la réhabilitation de logements locatifs aidés - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)
Rapport de Benjamin GASTALDELLO, Vice-président en charge de l'habitat
Dans l'attente de l'adoption du nouveau PLH (prévue mi-2019), il s'agit d'élargir le dispositif transitoire à l'ensemble des Vals du Dauphiné.

679-2018-297 Demande de subvention pour l'acquisition en Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA) de logements locatifs aidés à Saint-Clair-de-la-Tour par la Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH) - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)
Rapport de Benjamin GASTALDELLO, Vice-président en charge de l'habitat
Versement d'une subvention d'investissement au bailleur SDH à hauteur de 111 000 € pour l'acquisition en VEFA de 29 logements locatifs aidés, pour le projet « Le Petit Martinet » situé rue René Duchamp à Saint Clair de la Tour.

Eau, assainissement, prévention des risques inondation

680-2018-298 Approbation des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB) - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la prévention des risques inondation

681-2018-299 Désignation des délégués au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB) - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la prévention des risques inondation

682-2018-300 Adhésion de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné au Syndicat du Haut Rhône (SHR) et approbation de ses statuts - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la prévention des risques inondation

683-2018-301 Désignation des délégués au Syndicat du Haut Rhône (SHR) - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la prévention des risques inondation

3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

684-2018-302 Attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour les besoins de la signalétique - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Au regard du rapport d'analyse des offres, il est proposé d'attribuer l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public à l'entreprise SICOM SA.

685-2018-303 Aide à l'immobilier pour l'entreprise BIGALLET - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Attribuer une aide à l'immobilier à l'entreprise BIGALLET d'un montant de 92 000 € maximum représentant 5% du coût de ses projets immobiliers.

686-2018-304 Aide à l'immobilier pour l'entreprise Montandon Construction Mécanique Spécialisée - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Attribution d'une aide à l'immobilier à l'entreprise MCMS d'un montant de 30 000 € maximum représentant 5% du coût de ses projets immobiliers.

687-2018-305 Signature d'une convention d'objectifs entre La Tour du Pin et la Communauté de communes pour le Manager de Centre-Ville - Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

La mission du Manager de centre-ville concourant directement à la mise en œuvre de la politique de développement économique, compétence de la Communauté de communes, Il s'agit de signer une nouvelle convention d'objectifs avec la ville de La Tour du Pin et subventionner le poste ainsi que les frais de fonctionnement liés à l'exercice de ses actions pour 2018, à hauteur de 35% (plafonné à 14 000 €) du poste et 3 000 € versés au budget des actions du développeur.

688-2018-306 Signature d'une convention d'objectifs et de moyens entre Aoste, Les Abrets en Dauphiné, Pont de Beauvoisin et la Communauté de communes pour le Manager des Centres-Villes - Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Idem.

689-2018-307 Cession du bâtiment Force 7 - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit de céder ce bâtiment pour un montant de 400 000 € H.T. à la Société Civile Immobilière représentée par Monsieur CAKMAK.

690-2018-308 Ouvertures dominicales 2019 - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit de donner un avis favorable aux ouvertures dominicales sur la base du calendrier transmis par les communes de La Tour du Pin et des Abrets en Dauphiné.

Aménagement du territoire, mobilités, zones d'activité

691-2018-309 Acquisition de terrains sur la Zone Artisanale de l'Izelette à Aoste - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Il s'agit d'une parcelle de terrain d'environ 4 627 m², sise sur la zone d'activité de l'Izelette sur la Commune d'Aoste, pour une valeur de 16 € le m².

Arrivée de Fabien RAJON à 21h56

692-2018-310 Cession d'un terrain à Plomberie Aoste sur la Zone Artisanale de l'Izelette à Aoste- Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)
Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Il s'agit d'une parcelle B1236 (1500 m² environ) située au sein de la Zone d'Activité de l'Izelette à Aoste à Monsieur Sébastien DAVID ou à toute autre société ou personne morale se substituant totalement ou partiellement à celui-ci, moyennant le prix de 24 € HT/m².

693-2018-311 Signature d'une convention pluriannuelle et demande de subvention 2018 pour Réseau Entreprendre Isère - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Les principaux éléments de la convention partenariale pluriannuelle proposée sont des engagements réciproques de valorisation du partenariat, événementiels organisés en commun au sein du CAP.

Le montant de la subvention allouée à Réseau Entreprendre Isère pour l'année 2018 s'élève donc à 5 500 €.

Tourisme

694-2018-312 Instauration de la taxe de séjour - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

Il s'agit de retirer la délibération du Conseil communautaire n°590-2018-208 du 27 septembre 2018 et d'instaurer la taxe de séjour sur le territoire de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné à partir du 1^{er} janvier 2019 selon les modalités définies.

695-2018-313 Tarifs des encarts à paraître dans les guides de l'Office de Tourisme des Vals du Dauphiné - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

Des encarts publicitaires sont proposés à la vente, par l'Office de Tourisme des Vals du Dauphiné, pour ses différents guides, les tarifs proposés doivent être actés afin de permettre l'encaissement des recettes.

4. VIE LOCALE

Culture, sport

696-2018-314 Demandes de subventions auprès du Conseil départemental de l'Isère dans la cadre de la promotion de la lecture publique - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

Dans le cadre de ses missions, la médiathèque tête de réseau La Passerelle met en place chaque année une politique d'animations au bénéfice des usagers.

La demande est estimée à 5 000 € pour les Animations ponctuelles, à 8 000 € pour celles en lien avec le numérique, et à 1 200 € pour celles vers les publics éloignés. Un soutien aux acquisitions de l'ordre de 0,5 € par habitant soit 31 400 €, et la participation aux postes des bibliothécaires réseaux à hauteur de 50 % plafonnée à 17 500 €, soit 35 000 € pour les agents en poste sont également concernés par ces demandes.

697-2018-315 Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelle (DRAC) pour la Résidence « Musika'Songes » pour l'année 2019 - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

La Compagnie Musika' Songes est en résidence artistique sur le territoire des VDD pour une durée de trois ans. Elle propose aux habitants de partager le travail de l'artiste.

Dans la volonté de promouvoir l'action culturelle au sein du territoire au travers des animations proposées par le réseau des médiathèques et de sa Résidence et afin de développer une convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture avec la DRAC dès 2019, il est nécessaire de déposer une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

698-2018-316 Proposition d'une nouvelle activité ouverte au public avec tarif unique pour le centre nautique des Vals du Dauphiné à la Tour du Pin - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

Il s'agit de valider le tarif unique de 7 € pour les nouvelles activités proposées pendant les vacances scolaires au centre nautique des Vals du Dauphiné situé à La Tour du Pin.

Sortie de Frédéric CAPPE à 22H05

699-2018-317 Proposition d'une nouvelle grille tarifaire pour le centre nautique des Vals du Dauphiné aux Abrets en Dauphiné- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 3 oppositions, 6 abstentions)

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

Il s'agit d'approuver la nouvelle grille tarifaire du centre nautique des Vals du Dauphiné aux Abrets-en-Dauphiné.

Retour de Frédéric CAPPE à 22H10

Petite enfance, enfance, jeunesse, services au public

700-2018-318 Reversement à Grain d'Aile de la prestation de service 2018 perçue dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) Les Vallons de La Tour - Adopté à la majorité absolue (59 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des services au public

Il s'agit de reverser 3 000 € à cette association, au titre de la prestation de service perçue par la Collectivité, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.



QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 22h13